



TARIFS HONORAIRES

(applicables au 1^{er} Janvier 2020)

LOCATION :

Habitation (vide ou meublé) :

Honoraires Bailleur :

- entremise et à la négociation : 02 € TTC/m2 de la surface habitable
- organisation des visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail : 08 € TTC/m2 de surface habitable
- état des lieux d'entrée : 03 € TTC/m2 de surface habitable

Honoraires Locataire :

- organisation des visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail : 08 € TTC/m2 de surface habitable
- état des lieux d'entrée : 03 € TTC/m2 de surface habitable

Professionnel/commercial :

Négociation : 15% HT du loyer annuel HT à la charge du Preneur,

Etat des lieux : à partir de 200 € HT (nous consulter),

Rédaction de Bail : à partir de 300 € HT (nous consulter),

VENTE* :

Jusqu'à 150 000 € 10% HT du prix de vente,
De 150.001 € à 300.000 €..... 08% HT du prix de vente,
De 300.001 € à 450.000 €..... 06% HT du prix de vente,
A partir de 451.001 €.....05% HT du prix de vente,

CONSEIL – ACCOMPAGNEMENT – DEMARCHES* :

A partir de 02% HT du prix de vente (nous consulter)

ESTIMATION* :

Locative ou vénale à partir de 300 € HT (nous consulter),

*TVA 8,50% en sus